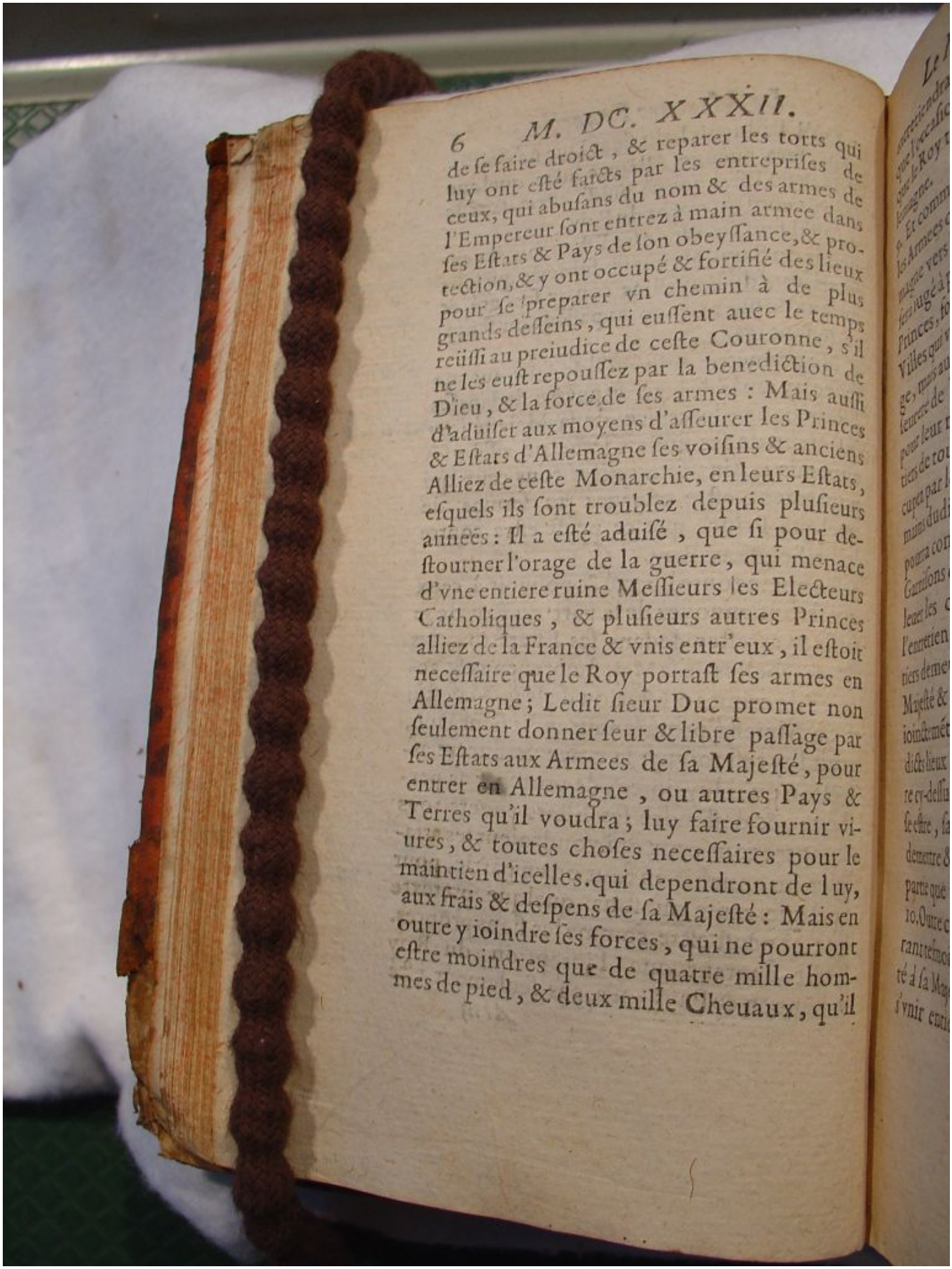
Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

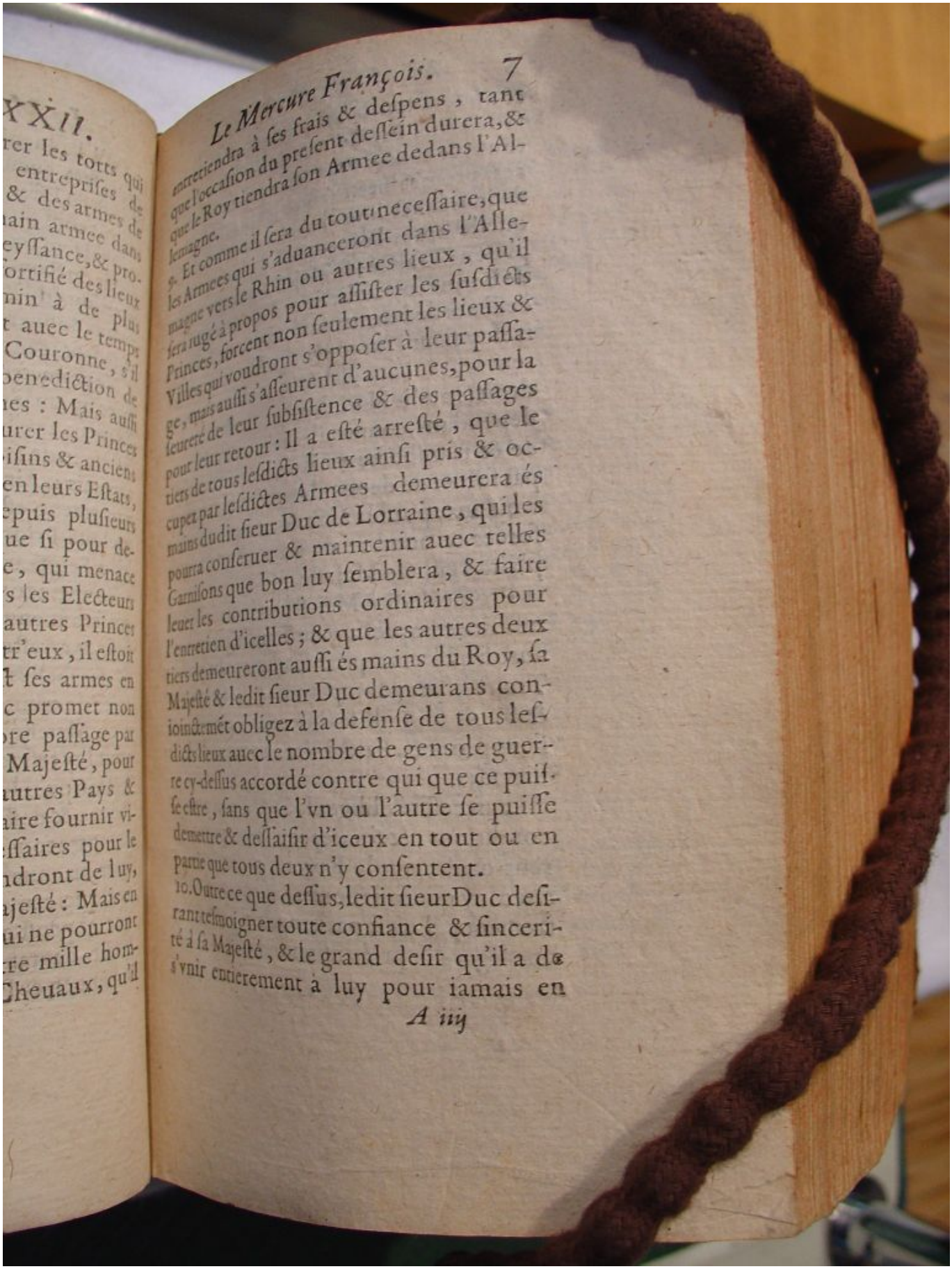
1632_006.jpg



de se faire droict, & reparer les torts qui luy ont esté faicts par les entrepriſes de ceux, qui abuſans du nom & des armes de l'Empereur ſont entrez à main armee dans ſes Eſtats & Pays de ſon obeyſſance, & protection, & y ont occupé & fortifié des lieux pour ſe preparer vn chemin à de plus grands deſſeins, qui euſſent auec le temps reüſſi au preiudice de ceſte Couronne, s'il ne les euſt repouſſez par la benediction de Dieu, & la force de ſes armes : Mais auſſi d'aduiſer aux moyens d'aſſeurer les Princes & Eſtats d'Allemagne ſes voiſins & anciens Alliez de ceſte Monarchie, en leurs Eſtats, eſquels ils ſont troublez depuis pluſieurs annees : Il a eſté aduiſé, que ſi pour deſtourner l'orage de la guerre, qui menace d'vne entiere ruine Meſſieurs les Electeurs Catholiques, & pluſieurs autres Princes alliez de la France & vnis entr'eux, il eſtoit neceſſaire que le Roy portaſt ſes armes en Allemagne ; Ledit ſieur Duc promet non ſeulement donner ſeur & libre paſſage par ſes Eſtats aux Armees de ſa Majeſté, pour entrer en Allemagne, ou autres Pays & Terres qu'il voudra ; luy faire fournir viures, & toutes choſes neceſſaires pour le maintien d'icelles. qui dependront de luy, aux frais & deſpens de ſa Majeſté : Mais en outre y ioindre ſes forces, qui ne pourront eſtre moindres que de quatre mille hommes de pied, & deux mille Cheuaux, qu'il

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1632_007.jpg



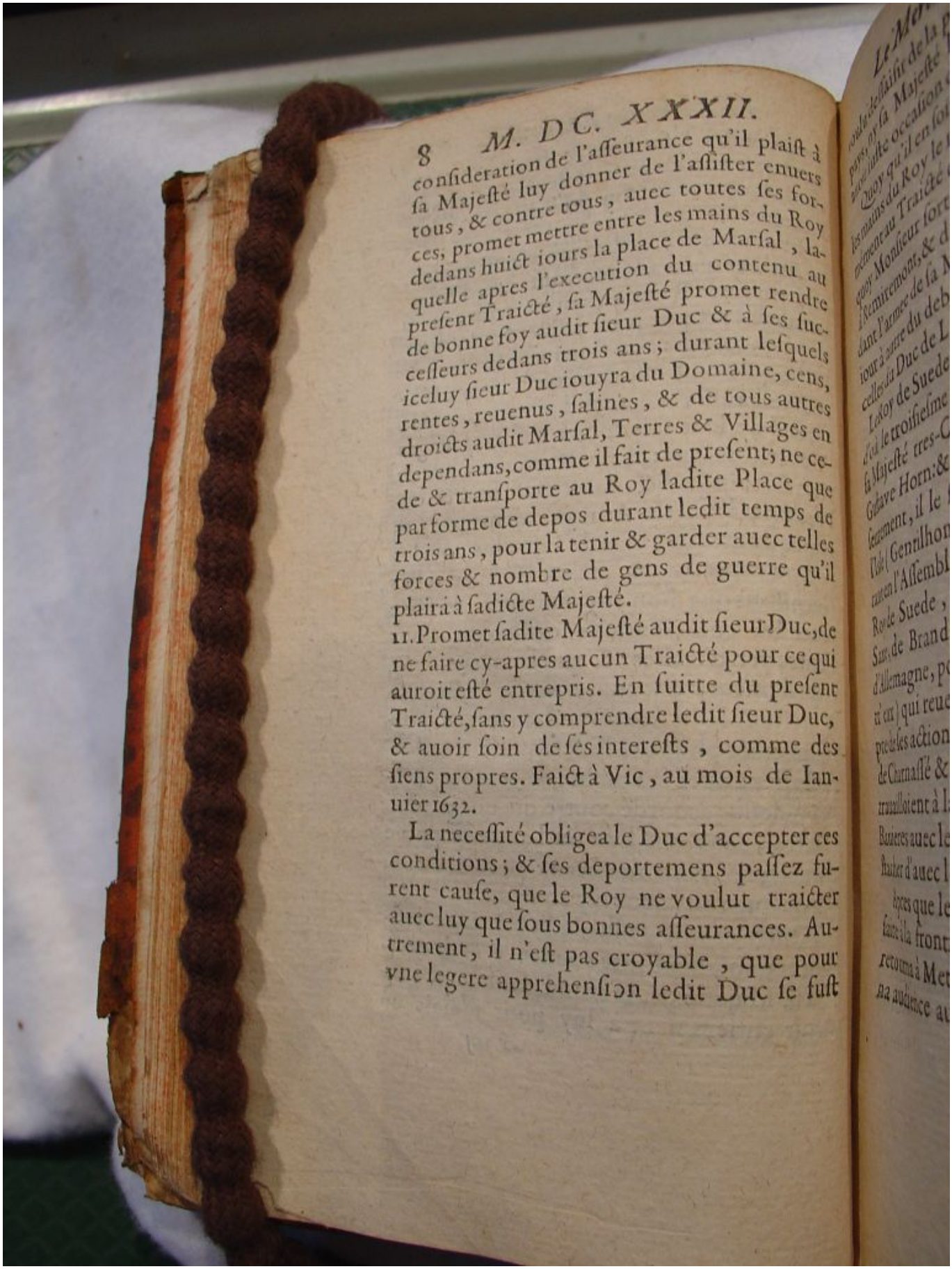
entretiendra à ſes frais & deſpens, tant que l'occaſion du preſent deſſein durera, & que le Roy tiendra ſon Armee dedans l'Allemagne.

9. Et comme il ſera du tout neceſſaire, que les Armees qui s'aduanceront dans l'Allemagne vers le Rhin ou autres lieux, qu'il ſera iugé à propos pour aſſiſter les ſuſdicts Princes, forcent non ſeulement les lieux & Villes qui voudront s'oppoſer à leur paſſage, mais auſſi s'aſſeurent d'aucunes, pour la ſeureté de leur ſubſiſtence & des paſſages pour leur retour: Il a eſté arreſté, que le tiers de tous leſdicts lieux ainſi pris & occupez par leſdictes Armees demeurera és mains dudit ſieur Duc de Lorraine, qui les pourra conſeruer & maintenir auec telles Garniſons que bon luy ſemblera, & faire leuer les contributions ordinaires pour l'entretien d'icelles; & que les autres deux tiers demeureront auſſi és mains du Roy, ſa Majeſté & ledit ſieur Duc demeurans conioinctemét obligez à la defenſe de tous leſdicts lieux auec le nombre de gens de guerre cy-deſſus accordé contre qui que ce puiſſe eſtre, ſans que l'vn ou l'autre ſe puiſſe demettre & deſſaiſir d'iceux en tout ou en partie que tous deux n'y conſentent.

10. Outre ce que deſſus, ledit ſieur Duc deſirant teſmoigner toute confiance & ſincerité à ſa Majeſté, & le grand deſir qu'il a de s'vnir entierement à luy pour iamais en

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1632_008.jpg



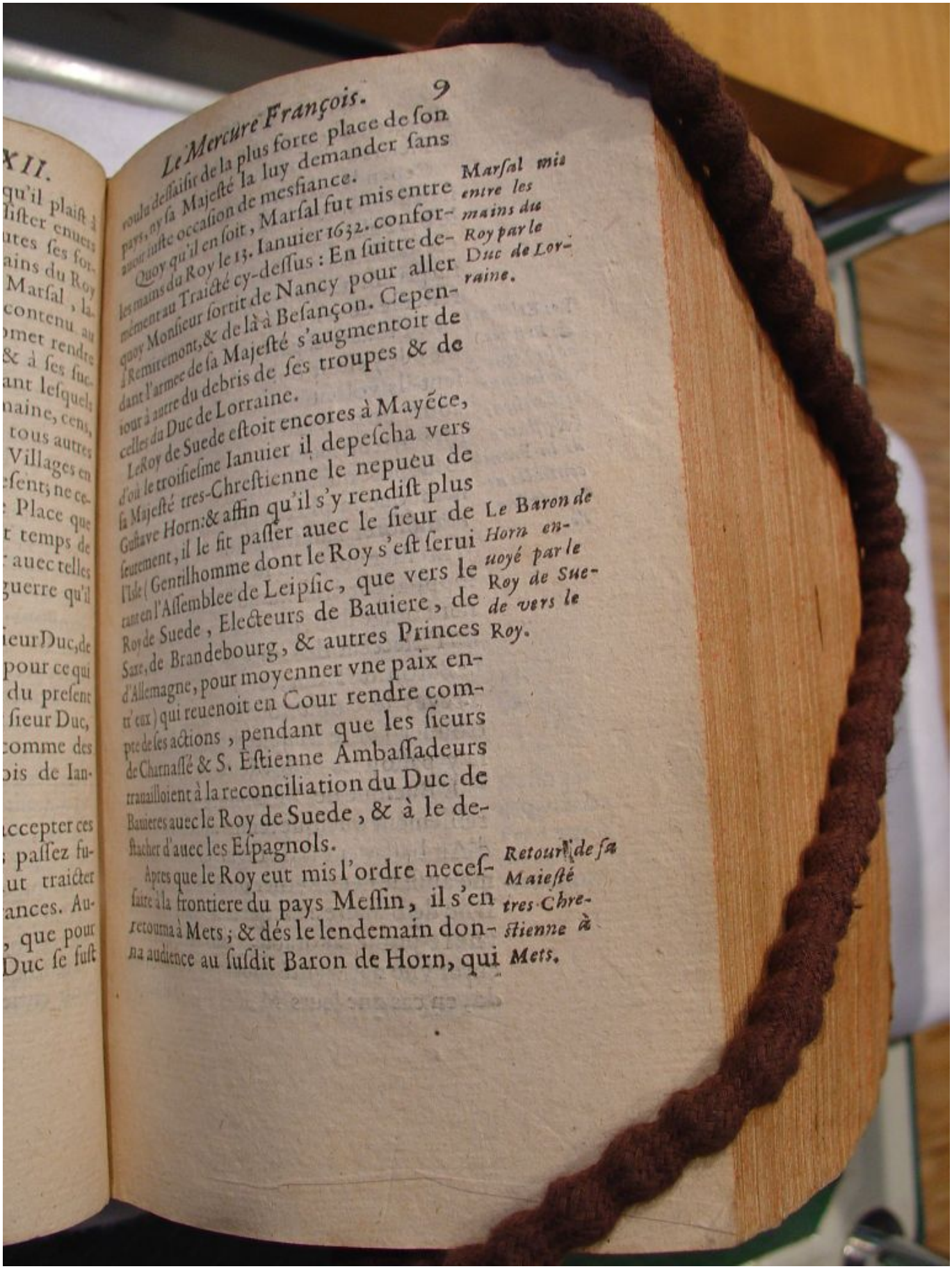
consideration de l'asseurance qu'il plaist à sa Majesté luy donner de l'assister enuers tous, & contre tous, auec toutes ses forces, promet mettre entre les mains du Roy dedans huict iours la place de Marsal, laquelle apres l'execution du contenu au present Traicté, sa Majesté promet rendre de bonne foy audit sieur Duc & à ses successeurs dedans trois ans; durant lesquels iceluy sieur Duc iouyra du Domaine, cens, rentes, reuenus, salines, & de tous autres droicts audit Marsal, Terres & Villages en dependans, comme il fait de present; ne cede & transporte au Roy ladite Place que par forme de depos durant ledit temps de trois ans, pour la tenir & garder auec telles forces & nombre de gens de guerre qu'il plaira à sadicte Majesté.

11. Promet sadite Majesté audit sieur Duc, de ne faire cy-apres aucun Traicté pour ce qui auroit esté entrepris. En suitte du present Traicté, sans y comprendre ledit sieur Duc, & auoir soin de ses interests, comme des siens propres. Faict à Vic, au mois de Ianuier 1632.

La necessité obligea le Duc d'accepter ces conditions; & ses deportemens passez furent cause, que le Roy ne voulut traicter auec luy que sous bonnes asseurances. Autrement, il n'est pas croyable, que pour vne legere apprehension ledit Duc se fust

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1632_009.jpg



voulu deffaisir de la plus forte place de son pays, ny ſa Majeſté la luy demander ſans auoir iuſte occaſion de meſfiance.

Marſal mis entre les mains du Roy par le Duc de Lorraine.

Quoy qu'il en ſoit, Marſal fut mis entre les mains du Roy le 13. Ianuier 1632. conformément au Traicté cy-deſſus : En ſuitte dequoy Monſieur ſortit de Nancy pour aller à Remiremont, & de là à Beſançon. Cependant l'armee de ſa Majeſté s'augmentoit de iour à autre du debris de ſes troupes & de celles du Duc de Lorraine.

Le Roy de Suede eſtoit encores à Mayẽce, d'où le troiſieſme Ianuier il depeſcha vers ſa Majeſté tres-Chreſtienne le nepueu de Guſtave Horn: & affin qu'il s'y rendiſt plus ſeurement, il le fit paſſer auec le ſieur de l'Iſle (Gentilhomme dont le Roy s'eſt ſerui tant en l'Aſſemblee de Leipſic, que vers le Roy de Suede, Electeurs de Bauiere, de Saxe, de Brandebourg, & autres Princes d'Allemagne, pour moyenner vne paix entr'eux) qui reuenoit en Cour rendre compte de ſes actions, pendant que les ſieurs de Charnaſſé & S. Eſtienne Ambaſſadeurs trauailloient à la reconciliation du Duc de Bauieres auec le Roy de Suede, & à le deſtacher d'auec les Eſpagnols.

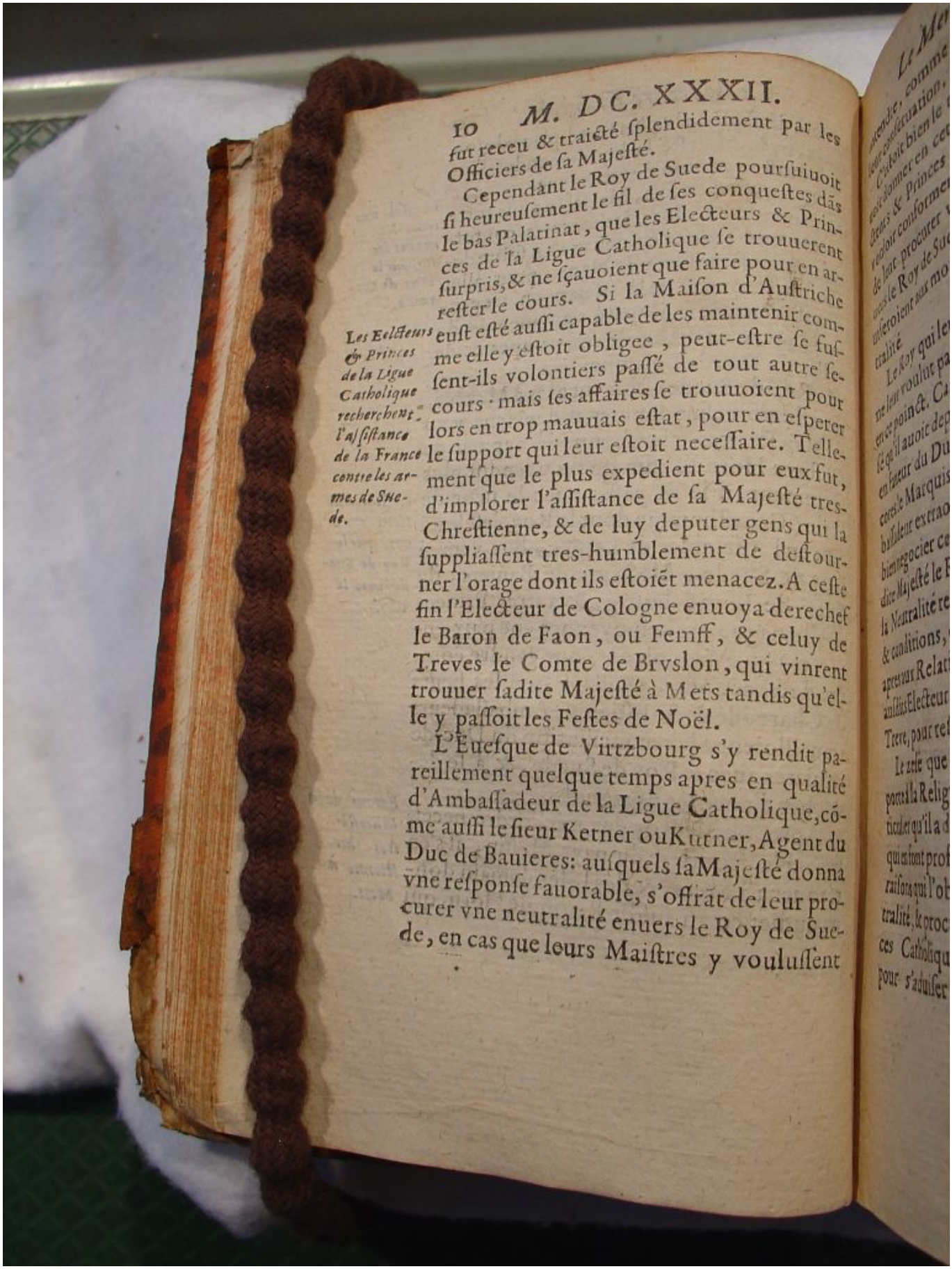
Le Baron de Horn enuoyé par le Roy de Suede vers le Roy.

Retour de ſa Maieſté tres-Chreſtienne à Mets.

Apres que le Roy eut mis l'ordre neceſſaire à la frontiere du pays Meſſin, il s'en retourna à Mets ; & dés le lendemain donna audience au ſuſdit Baron de Horn, qui

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1632_010.jpg



fut receu & traicté ſplendidement par les Officiers de ſa Majeſté.

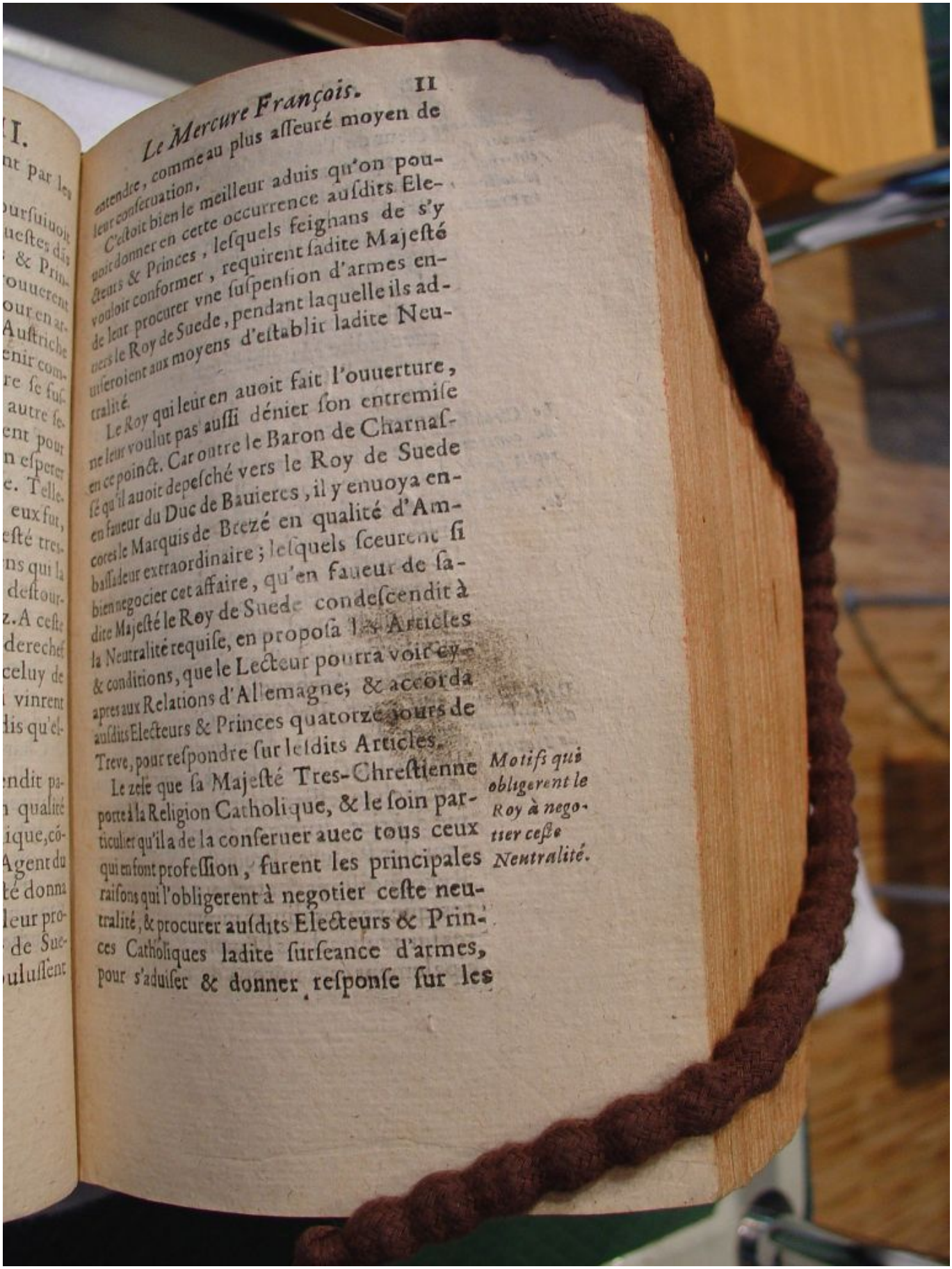
Cependant le Roy de Suede pourſuiuoit ſi heureuſement le fil de ſes conqueſtes dãs le bas Palatinat, que les Electeurs & Princes de la Ligue Catholique ſe trouuerent ſurpris, & ne ſçauoient que faire pour en arreſter le cours. Si la Maiſon d'Auſtriche euſt eſté auſſi capable de les maintenir comme elle y eſtoit obligee, peut-eſtre ſe fuſſent-ils volontiers paſſé de tout autre ſecours · mais ſes affaires ſe trouuoient pour lors en trop mauuais eſtat, pour en eſperer le ſupport qui leur eſtoit neceſſaire. Tellement que le plus expedient pour eux fut, d'implorer l'aſſiſtance de ſa Majeſté tres-Chreſtienne, & de luy deputer gens qui la ſuppliaſſent tres-humblement de deſtourner l'orage dont ils eſtoiẽt menacez. A ceſte fin l'Electeur de Cologne enuoya derechef le Baron de Faon, ou Femff, & celuy de Treues le Comte de Brvslon, qui vinrent trouuer ſadite Majeſté à Mets tandis qu'elle y paſſoit les Feſtes de Noël.

Les Electeurs & Princes de la Ligue Catholique recherchent l'aſſiſtance de la France contre les armes de Suede.

L'Eueſque de Virtzbourg s'y rendit pareillement quelque temps apres en qualité d'Ambaſſadeur de la Ligue Catholique, cõme auſſi le ſieur Ketner ou Kutner, Agent du Duc de Bauieres: auſquels ſa Majeſté donna vne reſponſe fauorable, s'offrãt de leur procurer vne neutralité enuers le Roy de Suede, en cas que leurs Maiſtres y vouluſſent

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1632_011.jpg



entendre, comme au plus asseuré moyen de leur conseruation.

C'estoit bien le meilleur aduis qu'on pouuoit donner en cette occurrence auſdits Electeurs & Princes, leſquels feignans de s'y vouloir conformer, requirent ſadite Majeſté de leur procurer vne ſuſpenſion d'armes enuers le Roy de Suede, pendant laquelle ils adviſeroient aux moyens d'eſtablir ladite Neutralité.

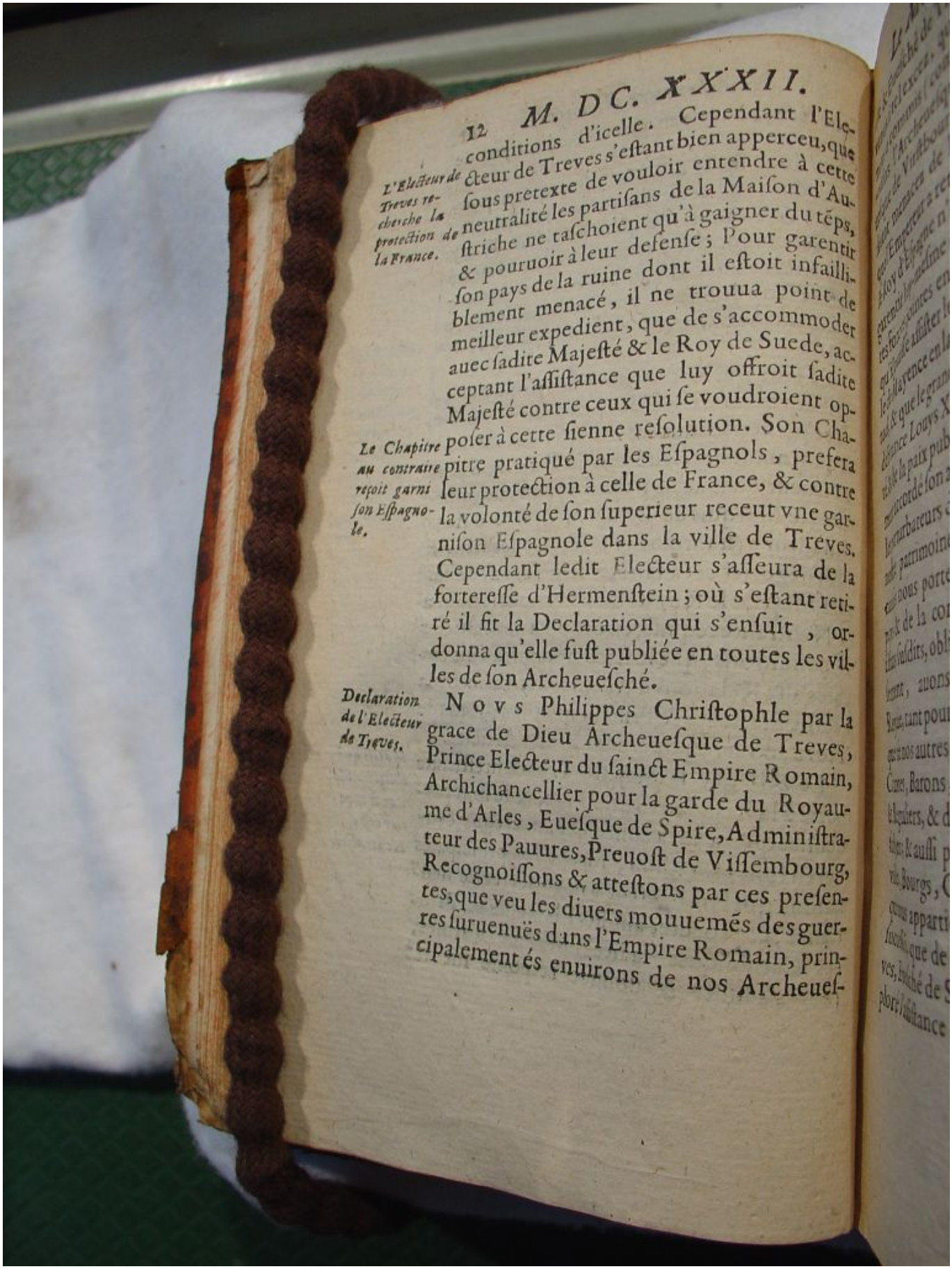
Le Roy qui leur en auoit fait l'ouuerture, ne leur voulut pas auſſi dénier ſon entremiſe en ce poinct. Car outre le Baron de Charnaſſé qu'il auoit depeſché vers le Roy de Suede en faueur du Duc de Bauieres, il y enuoya encores le Marquis de Brezé en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire; leſquels ſceurent ſi bien negocier cet affaire, qu'en faueur de ſadite Majeſté le Roy de Suede condeſcendit à la Neutralité requiſe, en propoſa les Articles & conditions, que le Lecteur pourra voir cy-apres aux Relations d'Allemagne; & accorda auſdits Electeurs & Princes quatorze jours de Treve, pour reſpondre ſur leſdits Articles.

Motifs qui obligerent le Roy à negotier ceſte Neutralité.

Le zele que ſa Majeſté Tres-Chreſtienne porte à la Religion Catholique, & le ſoin particulier qu'il a de la conſeruer auec tous ceux qui en ſont profeſſion, furent les principales raiſons qui l'obligerent à negotier ceſte neutralité, & procurer auſdits Electeurs & Princes Catholiques ladite ſurſeance d'armes, pour s'aduiſer & donner reſponſe ſur les

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1632_012.jpg



conditions d'icelle. Cependant l'Electeur de Treves s'eſtant bien apperceu, que ſous pretexte de vouloir entendre à cette neutralité les partiſans de la Maiſon d'Auſtriche ne taſchoient qu'à gaigner du tẽps, & pouruoir à leur defenſe; pour garentir ſon pays de la ruine dont il eſtoit infailliblement menacé, il ne trouua point de meilleur expedient, que de s'accommoder auec ſadite Majeſté & le Roy de Suede, acceptant l'aſſiſtance que luy offroit ſadite Majeſté contre ceux qui ſe voudroient oppoſer à cette ſienne reſolution. Son Chapitre pratiqué par les Eſpagnols, prefera leur protection à celle de France, & contre la volonté de ſon ſuperieur receut vne garniſon Eſpagnole dans la ville de Treves. Cependant ledit Electeur s'aſſeura de la fortereſſe d'Hermenſtein; où s'eſtant retiré il fit la Declaration qui s'enſuit, ordonna qu'elle fuſt publiée en toutes les villes de ſon Archeueſché.

L'Electeur de Treves recherche la protection de la France.

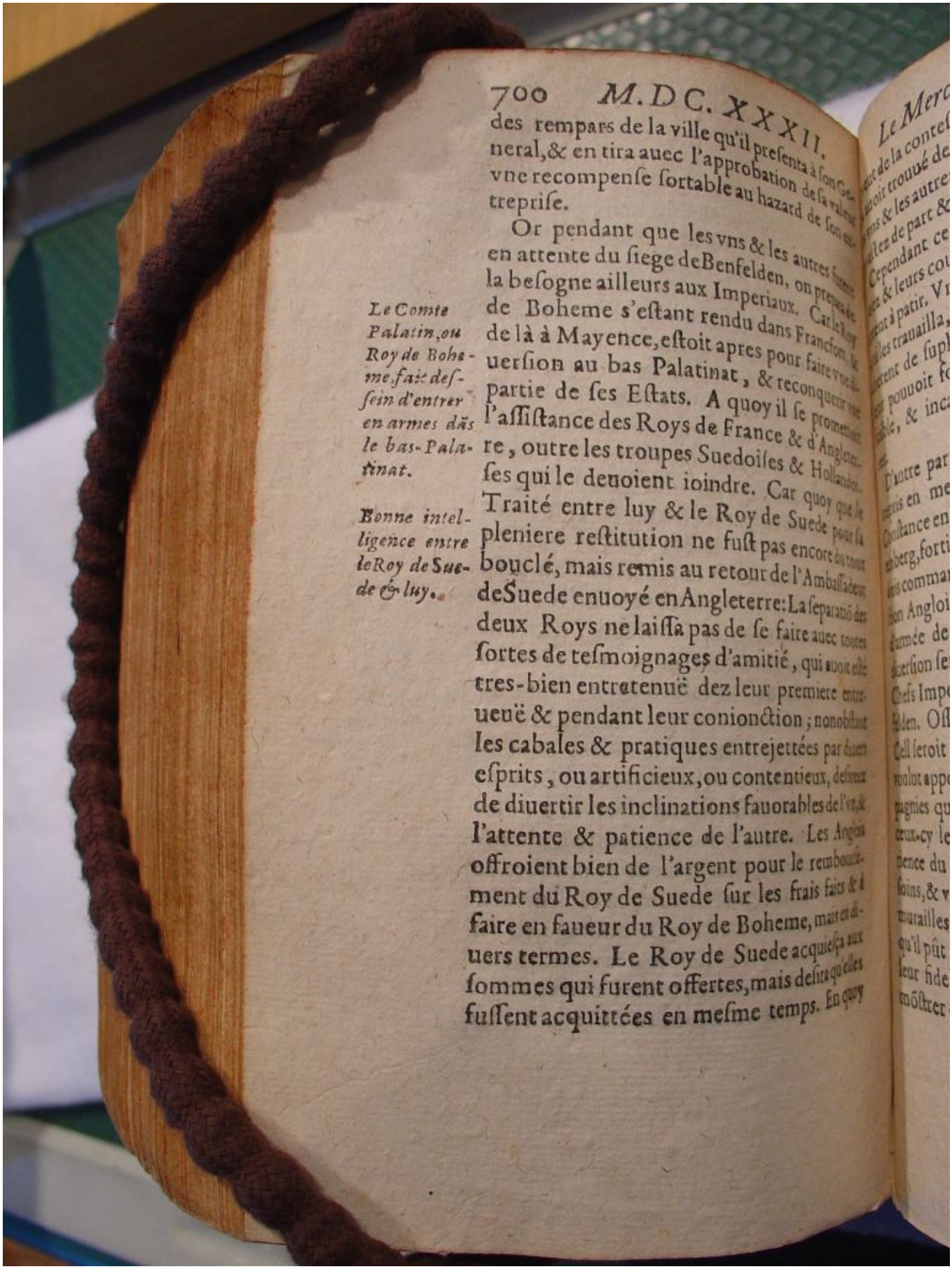
Le Chapitre au contraire reçoit garni ſon Eſpagnole.

Declaration de l'Electeur de Treves.

NOVS Philippes Chriſtophle par la grace de Dieu Archeueſque de Treves, Prince Electeur du ſainct Empire Romain, Archichancellier pour la garde du Royaume d'Arles, Eueſque de Spire, Adminiſtrateur des Pauures, Preuoſt de Viſſembourg, Recognoiſſons & atteſtons par ces preſentes, que veu les diuers mouuemẽs des guerres ſuruenuës dans l'Empire Romain, principalement és enuirons de nos Archeueſ-

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1632_700.jpg



des rempars de la ville qu'il presenta à son General, & en tira auec l'approbation de sa valeur vne recompense sortable au hazard de son entrepriſe.

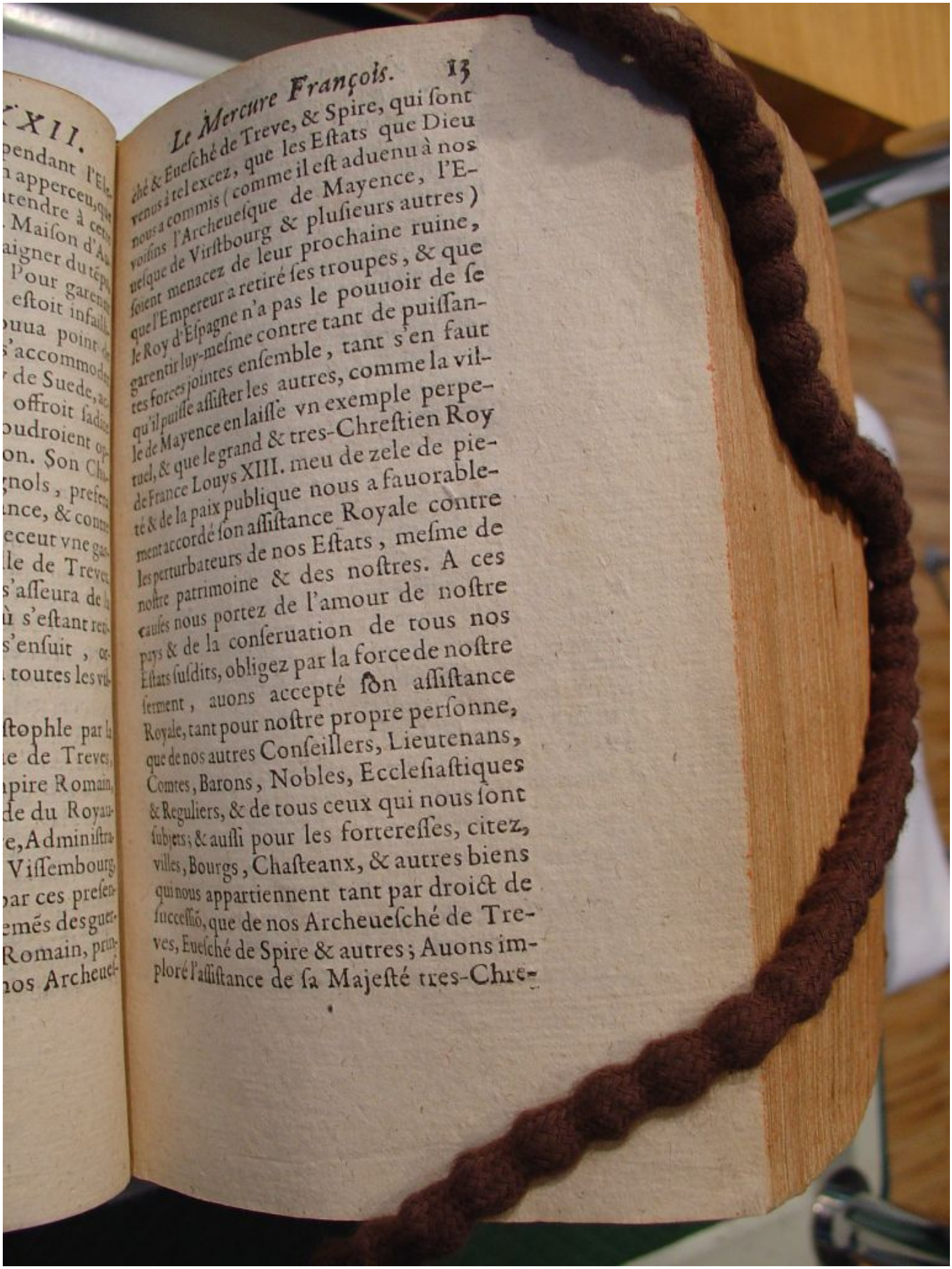
Or pendant que les vns & les autres furent en attente du siege de Benfelden, on prepara la besogne ailleurs aux Imperiaux. Car le Roy de Boheme s'estant rendu dans Francfort, de là à Mayence, estoit apres pour faire vne diuersion au bas Palatinat, & reconquerir vne partie de ses Estats. A quoy il se promettoit l'assistance des Roys de France & d'Angleterre, outre les troupes Suedoises & Hollandoises qui le deuoient ioindre. Car quoy que le Traité entre luy & le Roy de Suede pour la pleniere restitution ne fust pas encore du tout bouclé, mais remis au retour de l'Ambassadeur de Suede enuoyé en Angleterre: La separatiõ des deux Roys ne laissa pas de se faire auec toutes sortes de tesmoignages d'amitié, qui auoit esté tres-bien entretenuë dez leur premiere entreueuë & pendant leur conionction; nonobstant les cabales & pratiques entrejettées par diuers esprits, ou artificieux, ou contentieux, desireux de diuertir les inclinations fauorables de l'vn, & l'attente & patience de l'autre. Les Anglois offroient bien de l'argent pour le remboursement du Roy de Suede sur les frais faits & à faire en faueur du Roy de Boheme, mais en diuers termes. Le Roy de Suede acquiesça aux sommes qui furent offertes, mais desira qu'elles fussent acquittées en mesme temps. En quoy

Le Comte Palatin, ou Roy de Boheme, fait dessein d'entrer en armes dãs le bas-Palatinat.

Bonne intelligence entre le Roy de Suede & luy.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

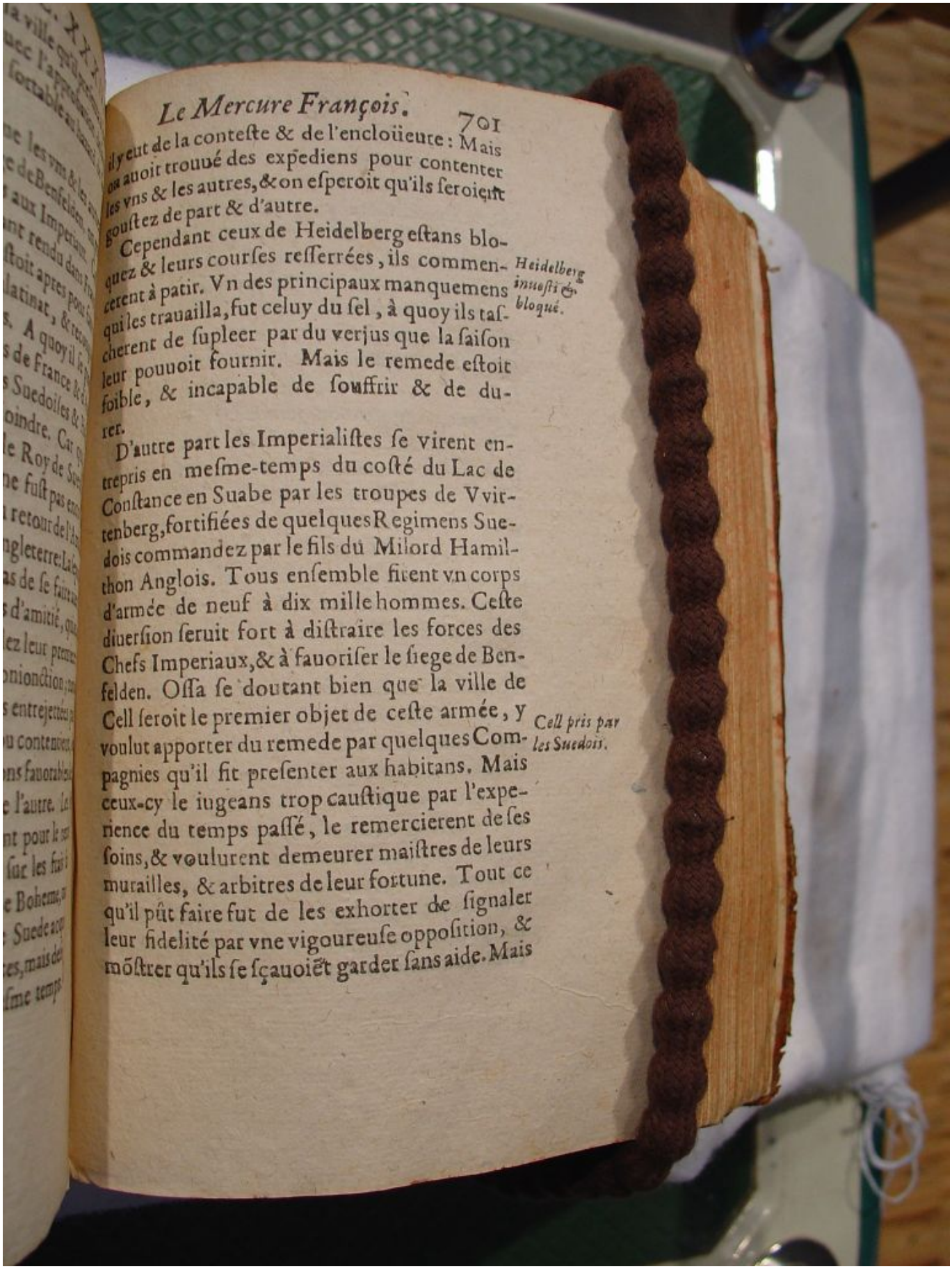
1632_013.jpg



ché & Eueſché de Treve, & Spire, qui ſont venus à tel excez, que les Eſtats que Dieu nous a commis (comme il eſt aduenu à nos voiſins l'Archeueſque de Mayence, l'Eueſque de Virſtbourg & pluſieurs autres) ſoient menacez de leur prochaine ruine, que l'Empereur a retiré ſes troupes, & que le Roy d'Eſpagne n'a pas le pouuoir de ſe garentir luy-meſme contre tant de puiſſantes forces jointes enſemble, tant s'en faut qu'il puiſſe aſſiſter les autres, comme la ville de Mayence en laiſſe vn exemple perpetuel, & que le grand & tres-Chreſtien Roy de France Louys XIII. meu de zele de pieté & de la paix publique nous a fauorablement accordé ſon aſſiſtance Royale contre les perturbateurs de nos Eſtats, meſme de noſtre patrimoine & des noſtres. A ces cauſes nous portez de l'amour de noſtre pays & de la conſeruation de tous nos Eſtats ſuſdits, obligez par la force de noſtre ſerment, auons accepté ſon aſſiſtance Royale, tant pour noſtre propre perſonne, que de nos autres Conſeillers, Lieutenans, Comtes, Barons, Nobles, Eccleſiaſtiques & Reguliers, & de tous ceux qui nous ſont ſubjets; & auſſi pour les fortereſſes, citez, villes, Bourgs, Chaſteaux, & autres biens qui nous appartiennent tant par droict de ſucceſſiõ, que de nos Archeueſché de Treves, Eueſché de Spire & autres; Auons imploré l'aſſiſtance de ſa Majeſté tres-Chre-

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1632_701.jpg



il y eut de la conteſte & de l'encloüeute: Mais on auoit trouué des expediens pour contenter les vns & les autres, & on eſperoit qu'ils ſeroient gouſtez de part & d'autre.

Cependant ceux de Heidelberg eſtans bloquez & leurs courſes reſſerrées, ils commencerent à patir. Vn des principaux manquemens qui les trauailla, fut celuy du ſel, à quoy ils taſcherent de ſupleer par du verjus que la ſaiſon leur pouuoit fournir. Mais le remede eſtoit foible, & incapable de ſouffrir & de durer. *Heidelberg inueſti & bloqué.*

D'autre part les Imperialiſtes ſe virent entrepris en meſme-temps du coſté du Lac de Conſtance en Suabe par les troupes de Vvirtenberg, fortifiées de quelques Regimens Suedois commandez par le fils du Milord Hamilthon Anglois. Tous enſemble firent vn corps d'armée de neuf à dix mille hommes. Ceſte diuerſion ſeruit fort à diſtraire les forces des Chefs Imperiaux, & à fauoriſer le ſiege de Benfelden. Oſſa ſe doutant bien que la ville de Cell ſeroit le premier objet de ceſte armée, y voulut apporter du remede par quelques Compagnies qu'il fit preſenter aux habitans. Mais ceux-cy le iugeans trop cauſtique par l'experience du temps paſſé, le remercierent de ſes ſoins, & voulurent demeurer maiſtres de leurs murailles, & arbitres de leur fortune. Tout ce qu'il pût faire fut de les exhorter de ſignaler leur fidelité par vne vigoureuſe oppoſition, & mõſtrer qu'ils ſe ſçauoiẽt garder ſans aide. Mais *Cell pris par les Suedois.*

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan